

Attestation certifiant la vérification du réseau d'égouttage public,
ainsi que la possibilité de raccordement à celui-ci.

Je soussigné(e), Architecte déclare avoir réalisé la vérification de la présence d'un égouttage public dans la voirie – rue, au droit du terrain sur lequel s'implante le projet de.....et que le raccordement de celui-ci à l'égout public s'avère réalisable.

Sont joints au dossier, les compléments d'informations demandés par le Collège à savoir :

La mention sur plan du réseau d'égouttage complet (créé ou existant) inhérent au projet, ainsi que du réseau d'égouttage public ;

L'indication des niveaux de l'égout public ;

L'endroit exact de raccordement ;

Date :

Signature